Terre de **CAMARGUE**

Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • Saint-Laurent d'Aigouze

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Communauté de communes
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Rapport d'activité
2024

01 PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE
Le territoire et les compétences 4
La démocratie intercommunale 5-6

02 LES FONCTIONS SUPPORTS
Les ressources humaines 7
Les finances 8
La commande publique 9
L'informatique 9
La communication 12

03 FOCUS SUR LES ACTIONS TRANSVERSALES
Des mission au cœur du quotidien des habitants 10-11
Habitat 12
Petites villes de demain (PVD) 13

04 LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE L'EMPLOI ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
L'emploi 14-16
Le développement économique 17-18
Le tourisme 19
Les ports maritimes de plaisance 20

05 L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Climat, air, énergie 21-22
La gestion des déchets 23-25

06 LA GESTION DE L'EAU
L'alimentation en eau potable 26
L'assainissement des eaux usées 27
La distribution d'eau brute 27
La gestion des eaux pluviales 27
La GEMAPI 28

07 LE CADRE DE VIE
La culture 29-30
La restauration collective 31-32
Les équipements sportifs 33-35

NOS PARTENAIRES

Communauté de communes Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Ce rapport répond aux obligations légales prévues par la loi du 12 juillet 1999 : article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales.

Directeur de la publication : Robert CRAUSTE
Rédaction, mise en page : CCTC, service communication. Impression : Sept. 2025

C'est avec enthousiasme que je vous présente le rapport d'activité 2024 de Terre de Camargue.

Cette année a marqué une nouvelle étape dans la mise en œuvre de notre projet de territoire, avec la signature de la convention Petites villes de demain et de l'opération de revitalisation du territoire. À Aigues-Mortes et au Grau du Roi, ce programme structurant engage des actions concrètes en matière d'habitat, de commerce, de mobilités et de cadre de vie, pour redynamiser les centres-villes et renforcer leur attractivité.

L'adoption puis le lancement officiel de notre plan Climat Air Énergie territorial a également été un moment fort. Face aux défis du changement climatique, nous avons défini une feuille de route ambitieuse pour réduire nos consommations d'énergie, développer les mobilités alternatives, amplifier la production d'énergies renouvelables et préserver notre environnement.
2024 restera aussi l'année de l'ouverture de la nouvelle médiathèque Ernest-Hemingway au Grau du Roi. Véritable équipement culturel de proximité, elle enrichit un réseau déjà dynamique et illustre notre volonté d'offrir à tous un accès facilité à la culture et aux savoirs. Autre offre de proximité, les équipements sportifs permettent d'encourager une pratique sportive, scolaire, associative et de loisirs.

Notre communauté a poursuivi ses efforts en matière de gestion de l'eau et des déchets, avec des investissements significatifs pour moderniser les réseaux, développer le tri, promouvoir le compostage et accompagner la transition vers des pratiques plus durables.
L'emploi et l'insertion professionnelle ont également été au cœur de notre action, grâce à un service renforcé et à de nombreux rendez-vous avec les demandeurs d'emploi et les entreprises.
Enfin, notre service informatique a engagé une démarche exemplaire de réemploi et de valorisation du matériel, illustrant une transition numérique responsable.
Ces quelques exemples illustrent la dynamique collective qui anime notre territoire et les nombreuses autres actions menées au service de nos habitants

Je remercie l'ensemble des élus, des agents et des partenaires de Terre de Camargue qui, par leur engagement, donnent vie à ces projets et améliorent concrètement le quotidien des habitants du territoire.

Docteur Robert CRAUSTE
Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

ÉDITO

« Je remercie l'ensemble des élus, des agents et des partenaires de Terre de Camargue qui, par leur engagement, donnent vie à ces projets et améliorent concrètement le quotidien des habitants du territoire. »

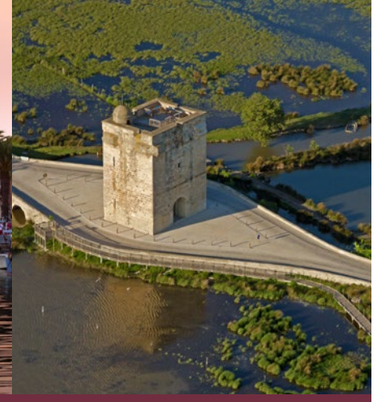

LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES

Le territoire

70 ans de coopération intercommunale

En 1946, au lendemain de la 2nde guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles décident de renforcer leur coopération en confiant progressivement de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

Terre de Camargue devient une communauté de communes en 2001. Elle regroupe trois communes - Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze - avec la volonté affirmée de travailler ensemble sur des projets communs au sein d'un espace de solidarité.

14e Grand Site de France

Territoire de caractère, riche d'une identité culturelle forte et de paysages exceptionnels, Terre de Camargue accueille 4 sites classés labellisés 14e Grand Site de France en 2014 : l'étang de la ville et ses abords à Aigues-Mortes, les marais de la tour Carbonnière à Saint-Laurent d'Aigouze, la pointe de l'Espiguette au Grau du Roi et le panorama depuis la route littorale RD62.

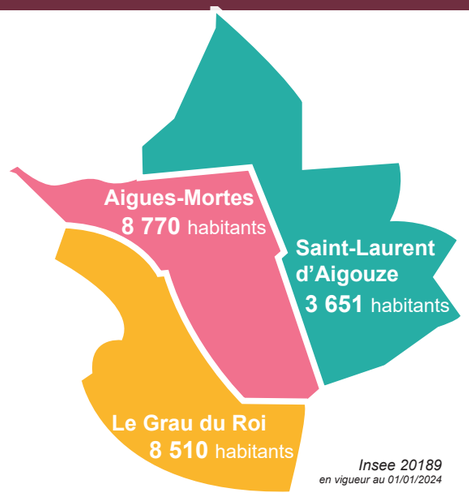

Chiffres-clés 2024

3 communes
201 km² de superficie
20 931 habitants en basse saison
126 000 habitants en haute saison
14e Grand Site de France
32 élus communautaires
178 agents communautaires
40,2 millions d'€ de budget réalisé

Les compétences*

Des compétences obligatoires

- L'aménagement de l'espace : SCOT
- Le développement économique : zones d'activités, ports, politique locale du commerce d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.
- La collecte et traitement des déchets ménagers
- L'eau potable et l'assainissement des eaux usées
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Les aires d'accueil des gens du voyage

Des compétences facultatives

- La protection et mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- Les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Les activités périscolaires sportives et culturelles du 1er et 2e degré
- La restauration collective
- Les eaux pluviales urbaines
- La gestion du réseau d'eau brute

** Compétences en vigueur au 30/09/2019*

LA DÉMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Lors des élections municipales et intercommunales en mars et juin 2020, les citoyens ont désigné une nouvelle équipe pour conduire la Communauté de communes Terre de Camargue. Celle-ci fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un conseil communautaire, qui prend les décisions et de commissions, qui ont un rôle de réflexion et de proposition.

Les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales.

Le conseil communautaire

Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le président et le bureau communautaire.

Il vote le budget et prend les décisions.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.
Les séances sont ouvertes au public.

Le bureau communautaire

Il est composé du président et de 9 vice-présidents délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du conseil.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux.

Elles débattent et font des propositions.

Chiffres-clés 2024

32 conseillers communautaires (dont 9 vice-présidents)
- **13** élus d'Aigues-Mortes
- **13** élus du Grau du Roi
- **6** élus de Saint-Laurent d'Aigouze

15 commissions thématiques
6 réunions du bureau
6 réunions du conseil
152 délibérations et **32** décisions

Mandat 2020-2026

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Robert CRAUSTE
Président
délégué à la culture et à l'éducation
Maire du Grau du Roi

Thierry FÉLINE
1er vice-président
délégué au développement économique, ports maritimes de plaisance, emploi et tourisme
Maire de Saint-Laurent d'Aigouze

Pierre MAUMÉJEAN
2e vice-président
délégué à la communication et au protocole
Maire d'Aigues-Mortes

Olivier PÉNIN
3e vice-président
délégué au développement durable et à la gestion des déchets
Le Grau du Roi

Jean-Paul CUBILIER
4e vice-président
délégué à la restauration collective
Saint-Laurent d'Aigouze

Arnaud FOUREL
5e vice-président
délégué à l'hydraulique, technique et numérique
Aigues-Mortes

Claude BERNARD
6e vice-président
délégué aux finances et marchés publics
Le Grau du Roi

Florent MARTINEZ
7e vice-président
délégué aux ressources humaines
Saint-Laurent d'Aigouze

Gilles TRAULLET
8e vice-président
délégué aux équipements sportifs et aux loisirs
Aigues-Mortes

Régis VIANET
9e vice-président
délégué aux politiques environnementales
Aigues-Mortes

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Alain BAILLIEU
Aigues-Mortes

Cédric BONATO
Aigues-Mortes

Pascale BOUILLEVAUX-BREARD
Le Grau du Roi

Jean-Claude CAMPOS
Aigues-Mortes

Maguelone CHAREYRE
Aigues-Mortes

Charly CRESPE
Le Grau du Roi

Michel de NAYS CANDAU
Le Grau du Roi

Christine DUCHANGE
Aigues-Mortes

Françoise DUGARET
Le Grau du Roi

Arlette FOURNIER
Saint-Laurent d'Aigouze

Nathalie GROS-CHAREYRE
Le Grau du Roi

Françoise LAUTREC
Le Grau du Roi

Marie-Pierre LAVERGNE-ALBARIC
Saint-Laurent d'Aigouze

Marielle NEPOTY
Aigues-Mortes

Laure PERRIGAULT-LAUNAY
Saint-Laurent d'Aigouze

Corinne PIMIENTO
Le Grau du Roi

Maryline POUGENC
Aigues-Mortes

Josiane ROSIER-DUFOND
Aigues-Mortes

Lucien TOPIE
Le Grau du Roi

Patricia VAN DER LINDE
Aigues-Mortes

Lucien VIGOUROUX
Le Grau du Roi

Chantal VILLANUEVA
Le Grau du Roi

02

LES FONCTIONS SUPPORTS

LES RESSOURCES HUMAINES

Pour assurer les missions intercommunales, les élus de Terre de Camargue s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 158 agents permanents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'action de la communauté de communes.

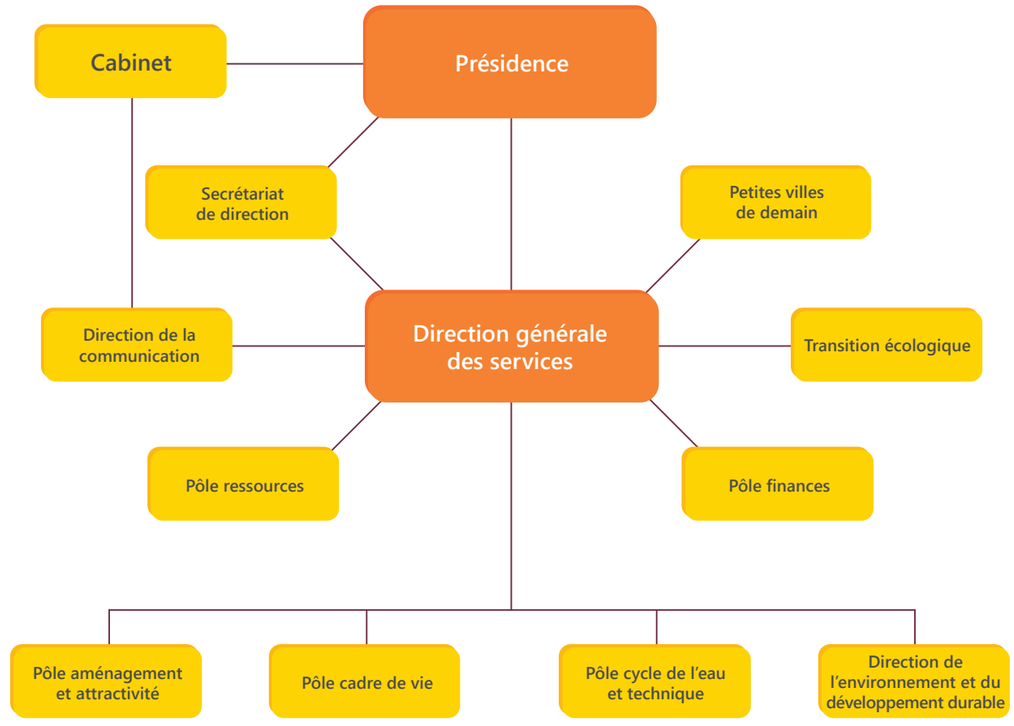

Chiffres-clés 2024

158 agents permanents

- **155** titulaires
  13 catégorie A
  17 catégorie B
  125 catégorie C
- **23** contractuels
  dont 3 en CDI

192,5 jours de formation

48 jours de formation hygiène et sécurité

3 séances du comité technique (CST)

LES FINANCES

En 2024, la Communauté de communes a consacré 1 919 € par habitant. Les investissements phares sont la construction de la médiathèque Ernest-Hemingway au Grau du Roi (1772 K€) ainsi que les travaux sur les réseaux d'eau pluviale, d'eau potable et d'assainissement (6661 K€).

Les dépenses 2024

40,2 millions d'€
de dépenses totales :

• 27,3 millions d'€ en fonctionnement

• 12,9 millions d'€ en investissement
(Tous budgets confondus : principal et annexes)

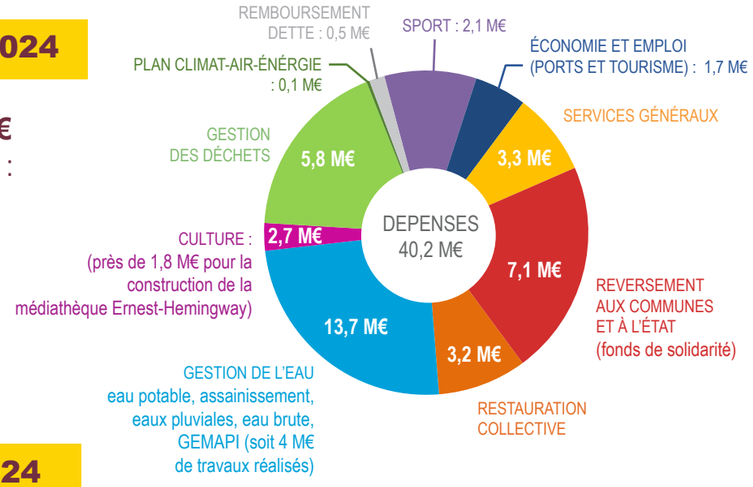

Les recettes 2024

43,5 millions d'€
de recettes totales :

• 33 millions d'€ en fonctionnement

• 10,5 millions d'€ en investissement
(Tous budgets confondus : principal et annexes)

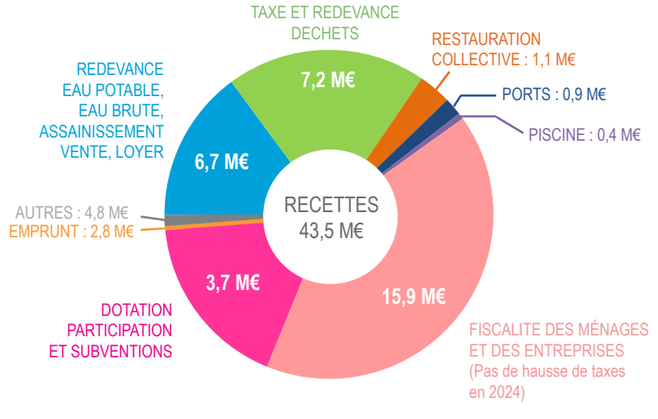

La dette 2024

Stock de dette au 01/01/2024 :	5,2 M€
Remboursement du capital :	0,5 M€
Emprunt (budget annexe eau : 0,8 M€ et assainissemnt : 2 M€)	2,8 M€
Stock de dette au 31/12/2024 :	7,5 M€

Ratio de désendettement : 1,1 année

Avec le même résultat d'épargne brute qu'en 2024 et sans exécuter de dépenses d'équipement, il faudrait 1,1 année (soit 13,2 mois) pour rembourser cette dette.
Le seuil critique est fixé à 10 années.

LA COMMANDE PUBLIQUE

• Attribution d'un accord-cadre pour la maintenance et les vérifications périodiques réglementaires des installations et des équipements techniques des bâtiments communautaires de Terre de Camargue,
• Attribution d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux de réhabilitation des postes de relevage assainissement de lTerre de Camargue,
• Lancement d'une étude d'opportunité pour la réutilisation des eaux usées traitées par la station d'épuration du Grau du Roi,
• Attribution d'une mission d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la passation et le suivi de la prestation de renouvellement des délégations de service public eau potable et eaux usées,
• Attribution d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la contractualisation des marchés liés aux déchets ménagers.

Chiffres-clés 2024

23 marchés publics
29 consultations pour les achats entre 500 et 25 000 €

L'INFORMATIQUE

Une informatique plus durable : une démarche volontaire du service informatique de la Terre de Camargue

Souhaitant s'inscrire pleinement dans une logique de développement durable, le service informatique a engagé une réflexion active autour du réemploi et de la valorisation de son matériel, en lien avec le décret n°2023-266 du 12 avril 2023, relatif au réemploi et à la réutilisation des équipements informatiques des collectivités territoriales.

> Plusieurs pistes ont été explorées dans cette dynamique

• Revente du matériel ancien : une offre de 450 € HT pour 26 PC portables de 2018 a été reçue de la part d'un broker. Jugée peu avantageuse au regard du potentiel encore exploitable du matériel, elle n'a pas été retenue.
• Achat de matériel reconditionné : deux PC recyclés ont été testés. Si cette solution reste intéressante d'un point de vue écologique, elle soulève néanmoins des questions sur la fiabilité à long terme et s'accompagne de délais de livraison importants.
• Mise à niveau du parc existant : c'est cette voie que le service a choisi de privilégier. En optant pour une stratégie de réhabilitation du matériel plutôt que de remplacement.

Plutôt que d'externaliser la mise à niveau (proposition à 150 € HT par poste), le service a pris en charge en interne le remplacement et le clonage des disques durs par des SSD neufs (26 € HT/unité). À ce jour, 23 ordinateurs ont ainsi été revalorisés, notamment ceux utilisés par le service Emploi dans le cadre des actions de formation. L'opération, bien que chronophage (notamment pour le clonage des systèmes), s'inscrit pleinement dans une logique d'optimisation des ressources, d'économie budgétaire (un PC neuf coûte environ 900 € HT) et de réduction de l'empreinte environnementale.

Le service informatique s'implique activement dans une transition numérique responsable, alliant pragmatisme, expertise technique et sens des enjeux collectifs.

Des missions au cœur du quotidien des habitants

1 La gestion de l'eau

> L'alimentation en eau potable
> L'assainissement des eaux usées
> La collecte des eaux pluviales urbaines
> La défense contre l'incendie
> La distribution d'eau brute
> La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

2 Le développement économique et l'emploi

> 4 zones d'activités économiques
> La politique locale du commerce
> Un service Emploi
> 2 ports de plaisance maritime à Aigues-Mortes et au Grau du Roi
> La promotion du tourisme et l'office de tourisme intercommunal à Saint-Laurent d'Aigouze

3 La culture

> Un réseau de 3 médiathèques et une médiathèque éphémère à la plage

4 L'aménagement du territoire

> Le schéma de cohérence territorial (SCOT)
> La politique du logement et du cadre de vie
> Un réseau de 130 km de chemins de randonnée

5 Le Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET)

> La lutte contre le réchauffement climatique

9 Petites villes de demain (PVD)

> La qualité de vie des habitants et l'attractivité des centres-villes

8 La restauration collective

> Une cuisine centrale
> 7 restaurants scolaires

7 La prévention et valorisation des déchets

> La collecte et la gestion des déchets ménagers
> Un réseau de 3 déchèteries et 2 points propres
> Une plateforme à végétaux

6 Les équipements sportifs

> La piscine Aqua Camargue
> La base nautique du Vidourle
> Les stades et halles de sport intercommunaux

LA COMMUNICATION

Des publications périodiques

• Le magazine Ensemble en Terre de Camargue,
• Le site internet : www.terredecamargue.fr
• La page Facebook @CCTerredecamargue
> 7 263 followers (au 31 décembre 2024)
• La page Instagram @terre_de_camargue
> 1 000 followers
• Le rapport annuel d'activité.

Des publications thématiques

• Affiches, flyers, guides et dépliants pour informer sur les actions et les services.

> Principaux supports 2024

• 50 supports pour les animations culturelles (agendas, affiches, dépliants, signalétique, kakémonos, marque-pages et guides),
• Affiches et flyers pour la piscine (aquaciné et pré-natalité), le service emploi (job dating point emploi saisonnier et ateliers), l'environnement (consignes de tri, sensibilisation au compostage collectif et bons réflexes en vacances), le plan climat (lancement du 1er comité de suivi),
• Fond de stand du salon international de l'agriculture (SIA),
• Invitations diverses (inaugurations, programmes, rendez-vous, salons et « save the date »).

> Une dizaine d'événements

• 3 stands d'information : fêtes et forums des associations dans les 3 communes,
• 4 réceptions : inauguration de la médiathèque Ernest-Héminway au Grau du Roi et d'Un livre à la plage, buffet d'été du personnel, fête du port et lancement du plan climat,
• 4 événements grand public co-organisés : Forum littoral de l'emploi saisonnier, salon international de l'agriculture et soirée Camargue sur le Rosa Bonheur à Paris, 1re fête du port dans la cadre de Canal en fête (VNF), etc.

> Des relations presse

• Près d'une cinquantaine de communiqués et dossiers de presse.

03
FOCUS
SUR LES ACTIONS
TRANSVERSALES

HABITAT

Un PLH volontaire pour un territoire qui agit

Bien que non contrainte par le cadre règlementaire, Terre de Camargue a choisi, en 2022, de se doter d'un programme local pour l'habitat.

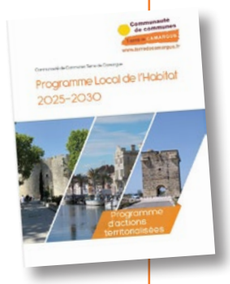

Les élus, techniciens, partenaires de l'habitat et services de l'État, avec l'accompagnement expert de l'agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne concentrent leur travail sur de multipes objectifs, comme par exemple :
• Développer une offre adaptée aux actifs, aux seniors, aux saisonniers ;
• Lutter contre la vacance et les passoires thermiques ;
• Encadrer les usages touristiques de l'habitat ;
• Soutenir les communes dans leur stratégie foncière et d'urbanisme ;
• Renforcer la cohésion sociale dans les opérations de logement.

En 2024, le conseil communautaire a adopté 4 textes :
• un diagnostic approfondi, pour objectiver les réalités du territoire,
• un document d'orientations, qui traduit les ambitions du territoire en matière de production, de réhabilitation, d'adaptation et de mixité sociale,
• un programme d'actions opérationnelles, organisé autour de 4 axes et 16 fiches-actions concrètes, chiffrées, planifiées et partenariales.
• un programme d'actions territorialisées, déclinant commune par commune, les objectifs en logements, selon les dynamiques locales.

Prochaine étape :
l'adoption définitive à l'été 2025, une fois les consultations institutionnelles achevées.

03
FOCUS
SUR LES ACTIONS
TRANSVERSALES

PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)
Des actions concrètes pour la qualité de vie des habitants et l'attractivité des centres-villes

Engagées conjointement depuis 2021 dans le programme « Petites villes de demain », la Communauté de communes Terre de Camargue et les villes d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi ont franchi une nouvelle étape avec la signature de la convention cadre et de la convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) le 19 décembre 2024.

Un projet global structuré autour de priorités territoriales

Sur la base des diagnostics réalisés et des besoins identifiés par les habitants et les acteurs locaux, en articulation avec les dynamiques locales déjà engagées, un projet global a été élaboré pour renforcer les fonctions de centralité et redynamiser les centres-villes d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi.
Les conventions signées définissent les orientations stratégiques, les secteurs d'intervention prioritaires et les plans d'actions pluriannuels autour des différentes thématiques : habitat, commerce, artisanat, emploi, mobilités, équipements et services, espaces publics et patrimoine.
Une centaine d'actions concrètes sont ainsi programmées, principalement situées dans les centres-villes. Toutes s'inscrivent dans une démarche résolument engagée en faveur de la transition écologique et du développement durable. Plusieurs de ces actions sont portées directement par Terre de Camargue dans le cadre de sa stratégie territoriale, notamment son projet de territoire et son plan Climat Air Énergie territorial.

Le plan d'action d'Aigues-Mortes
50 actions dont 28 actions matures

Le plan d'action du Grau du Roi
46 actions dont 30 actions matures

Nombre d'actions par orientation stratégique

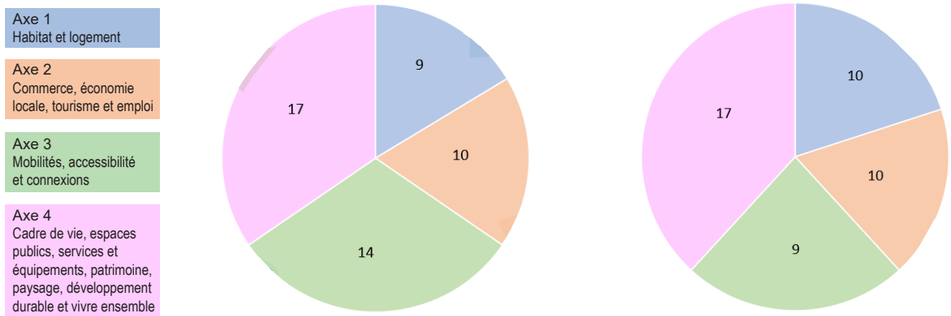

De nouveaux dispositifs opérationnels depuis décembre 2024

En complément des aides et cofinancements en matière d'ingénierie et d'investissement déjà ouverts par le programme « Petites villes de demain », l'opération de revitalisation du territoire permet désormais aux habitants, acteurs locaux et collectivités de bénéficier de nouveaux outils facilitant la concrétisation de leurs projets. Ces dispositifs renforcent les moyens d'intervention sur le terrain et accélèrent la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées.

Une gouvernance partenariale renforcée

Ces conventions résultent d'une démarche co-construite et coordonnée avec l'ensemble des partenaires signataires : État, région Occitanie, département du Gard, PETR Vidourle Camargue, Établissement public foncier d'Occitanie, et Banque des territoires. D'autres partenaires accompagnent également cette dynamique : Cerema, Ademe, syndicat mixte de la Camargue gardoise, CAUE, agence d'urbanisme, CCI, CMA. Aux côtés des élus locaux des deux communes et de Terre de Camargue, ces partenaires sont membres du comité de pilotage PVD ORT, instance de gouvernance locale de la démarche. Après avoir supervisé l'élaboration du projet global, ce comité de pilotage va suivre sa bonne mise en œuvre, procéder à l'actualisation régulière des plans d'action et valider les bilans annuels de l'ORT.

Prochaines étapes

La mise en œuvre opérationnelle des actions se poursuivra en 2025.

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 2
Orientation 2.1

> Une économie et des emplois diversifiés

L'EMPLOI

Terre de Camargue mène une action engagée en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Relais de proximité, complémentaire à France Travail et dotée d'un fort réseau partenarial, elle accompagne demandeurs d'emploi et entreprises dans leurs diverses démarches.

Service Emploi : une réponse de terrain pour l'emploi, la saison et l'insertion (3 leviers pour booster l'accès à l'emploi local).

Structuration du service emploi

Pour aller plus loin en faveur de l'emploi, Terre de Camargue a restructuré en 2024 son service Emploi. Celui-ci a été intégré à la direction Attractivité économique – Emploi, afin d'assurer une meilleure cohérence entre les politiques économiques et les actions en faveur de l'emploi sur le territoire. Dans cette dynamique, une conseillère emploi, également cheffe de service, est spécialement dédiée à cette nouvelle organisation.

L'emploi, un service de proximité labellisé SPRO*

Accueil, information, orientation

• 1 078 personnes accueillies en 2024

Information, consultation des offres d'emploi, accompagnement à la rédaction de CV, accès espace multimédia, démarches France Travail, mise en relation avec les entreprises, information de 1er niveau sur l'emploi, les métiers et la formation à travers une offre de services diversifiée et complémentaire correspondant au niveau 1 du conseil en évolution professionnelle (CEP), etc.

Détail des accompagnements

+ de 506 visites ont eu pour objet des démarches administratives liées aux situations d'emploi, 467 visites ont eu pour objet la recherche d'emploi (espace multimédia, rédaction et mise à jour de CV, accompagnements TRE, visites de consultation des offres sur site et sur Internet), 101 accompagnements à la rédaction mise à jour de CV.

Côté employeurs

Intensification de l'accompagnement des employeurs opéré par la chargée de relation aux entreprises du service : 70 offres d'emploi collectées (hors forum de l'emploi et job's dating) dont 60 % sont issus du secteur du commerce.

Résultats concrets

+ de 510 mises en relation entre employeurs et demandeurs d'emploi (400 en 2023).

Jeunes accompagnés

301 jeunes de moins de 26 ans accompagnés par la « Mission locale jeunes petite Camargue » sur son antenne au sein du service emploi.

** Service Public Régional de l'Orientation*

Ateliers et coaching emploi

Programmation tout au long de l'année d'ateliers gratuits pour répondre aux besoins des publics.
12 ateliers pour les demandeurs d'emploi : booster son CV, découverte métiers, coaching emploi, simulation d'entretiens d'embauche, profils de compétences FT, addictologie, préparation du FLES, etc.

Insertion professionnelle

• Accompagnement renforcé

73 personnes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle dans le cadre du dispositif emploi insertion, action « Référent de parcours », cofinancée par le fonds social européen via le département du Gard.
15 sorties positives toutes en CDI/CDD de + 6 mois.

• Chantiers d'insertion

2 chantiers d'insertion professionnelle de 6 mois encadrés par l'association « Le passe muraille » : 24 personnes recrutées en CDD d'insertion et accompagnées par une conseillère en insertion professionnelle.

Des partenariats renforcés

> Avec France Travail
Dans le cadre de la loi pour le plein emploi, une convention a été signée avec France Travail, renforçant une collaboration active : travail en lien étroit avec les conseillers, participation croisée aux actions locales, interventions régulières dans nos locaux, et accompagnement de publics spécifiques (Cibl'emploi, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes en CEJ),
3 ateliers ont été organisés pour 45 bénéficiaires du RSA, avec le département du Gard incluant des actions d'information et d'orientation.
> Avec le département du Gard et son service territorial d'insertion, les CCAS, le centre médico-social pour l'insertion professionnelle.
> Avec la région Occitanie, la DREETS, la DDETS 30 et le réseau des maisons du travail saisonnier « Ma saison en Occitanie » pour l'emploi saisonnier et la formation,
> Avec divers partenaires : COMIDER, UDAF, Addiction France, Léolagrange, AFIG Sud, CFC, etc.

L'emploi sur les réseaux !

> 1 100 offres d'emploi publiées ou partagées sur la **page facebook** @emploienterredecamargue et sur le **compte instagram** #emploienterredecamargue

> Création d'un compte LinkedIn pour diffusion sur les réseaux professionnels.

FLASHEZ NOUS !

Facebook

LinkedIn

Instagram

Principales actions 2024

Cap sur la saison !

> 1 permanence du point emplois saisonniers (PES), ouverte 2 jours par semaine, à été mise en place en mairie du Grau du Roi, du 22 janvier au 15 mai, afin d'être au plus près des recruteurs et des demandeurs d'emploi.

> Le forum littoral de l'emploi saisonnier, organisé avec Pays de l'Or Agglomération, s'est tenu au Yacht club de la capitainerie de Port Camargue au Grau du Roi le 5 mars 2024 :

- 98 recruteurs dont 58 de Terre de Camargue (56 % du secteur de la restauration),
- 1 375 offres d'emploi dont 525 pour Terre de Camargue,
- 540 visiteurs : sensiblement identique à 2023 pour 4h de forum,
- 86,47 % des employeurs ont présélectionné des candidats.

- **Diffusion numérique spécifique et massive des offres sur les réseaux sociaux** (+ 70 CV reçus après le forum).

> Valorisation des offres d'emploi estivales sur le **forum de Saint-Lary Soulans** (Hautes-Pyrénées) le 3 octobre et sur le **salon TAF de Nîmes** le 19 mars.

> Un service ouvert en continu de 7h30 à 17h en juillet et août pour faciliter les démarches des saisonniers.

Jobs datings

> En partenariat avec l'ANEFA du Gard et France Travail

- **Job'dating emploi agricole**, organisé le 26 mars 2024 : 4 recruteurs pour 100 postes, 9 candidats,

- **Job'dating viticulture** pour les Grands Domaines du Littoral sur exploitation de Jarras, organisé le 22 octobre 2024 : 1 recruteur, 35 candidats dont 28 présélectionnés.

> Organisé par France Travail sur le territoire avec la participation de Terre de Camargue

- **Job'dating hôtellerie de plein air** le 06 février 2024 au camping Yelloh à Aigues-Mortes : 11 employeurs pour 200 postes, 150 candidats.

> Job's dating spécifiques à la demande des recruteurs

Six journées de recrutement organisées par France Travail en partenariat avec Terre de Camargue dont 5 jobs' dating pour Super U GDR, Weldom et Crit, ainsi qu'1 job' dating pour la mairie du Grau du Roi. Ces actions ont accueilli 107 candidats à la saison avec un taux de recrutement élevé. Les employeurs sont satisfaits de ces actions spécifiques de recrutement.

Création du réseau « Ma saison en Occitanie » :

Ma Saison en Occitanie
Le travail saisonnier en réseau
Terre de Camargue

vers un centre de ressources régional. Lancé en 2023, le projet vise à renforcer la visibilité du réseau des Maisons du travail saisonnier d'Occitanie avec un logo commun, la création d'un centre de ressources et d'un observatoire de la saisonnalité et de la pluriactivité. En 2024, l'ADRETS a été mandatée pour structurer ce réseau dans le cadre d'une convention entre la DREETS Occitanie et le Grand Narbonne, pour un montant de 50 000 €.
Ce travail a permis d'organiser des cafés-visio hebdomadaires, deux journées de travail collaboratives, ainsi que la création de l'identité visuelle « Ma saison en Occitanie ». Le réseau est membre du comité régional pour l'emploi.

Logement des saisonniers

> Étude sur le logement des saisonniers

Mise en œuvre de l'étude sur les communes du Grau du Roi et de Saint-Laurent d'Aigouze (Aigues-Mortes ayant initié sa propre réflexion).

- Phase 1 d'avril à octobre : analyse territoire, potentiel, enquête de terrain, carence retenue de 973 lits et benchmark,
- Phase 2 à partir de la fin novembre avec un atelier de concertation et la préparation du plan d'actions.

> Partenariat avec Action Logement

- Information sur les dispositifs de sécurisation des locations,
- Des permanences mensuelles dans les locaux en avant saison,
- Stand sur le FLES.

04

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
L'EMPLOI
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 2
Orientation 2.1

> Une économie et des emplois diversifiés

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Terre de Camargue soutient le dynamisme économique sur son territoire. Elle accompagne les entreprises dans leurs projets de développement et valorise les actions qui contribuent au rayonnement du territoire.

Une nouvelle organisation pour plus d'efficacité

Pour renforcer son action en faveur de l'économie locale, Terre de Camargue a restructuré son service de développement économique. Désormais intégré à la direction Attractivité économique – Emploi, ce service bénéficie d'une approche plus cohérente entre politiques économiques et actions pour l'emploi. Cette dynamique s'est concrétisée par le recrutement d'une cheffe de service.

Favoriser un véritable écosystème économique

Veille économique renforcée

La collectivité a rejoint des réseaux stratégiques :

DEVECO (ANCT) pour la gestion des données entreprises, Hub' Entreprendre et AD'OCC pour l'innovation et le développement régional.

Un accompagnement sur mesure

Terre de Camargue accompagne les entreprises et porteurs de projet dans toutes leurs démarches de création ou de développement. Le service informe sur les dispositifs d'aides (Pass régionaux, fonds européens LEADER, FEAMPA et FEDER, prêts à taux zéro) et accompagnement pour le montage des dossiers. Cette mission s'appuie sur des partenariats solides avec les chambres consulaires (CCI et CMA du Gard), Initiative Gard pour les prêts à taux 0 et le PETR Vidourle Camargue.

Un soutien économique « LEADER »

Dans le cadre du programme européen LEADER, la Communauté de communes peut apporter un soutien financier jusqu'à 6 250 € pour les projets innovants et éco-responsables dans l'artisanat, le tourisme et la préservation des savoir-faire locaux. Ce dispositif permet de mobiliser 4 € européens pour 1 € français investi.

Permanences de proximité

Les chambres consulaires (CCI et CMA) assurent des permanences régulières dans les locaux de l'EPCI pour conseiller au plus près les entreprises, artisans et porteurs de projet à chaque étape de leur développement.

4 zones d'activités économiques intercommunales

Le territoire compte quatre zones d'activités stratégiques :

- ZA Terre de Camargue (Aigues-Mortes),
- ZA Port de pêche (Le Grau du Roi),
- ZA Montplaisir (Le Grau du Roi),
- ZA Grasilho (Saint-Laurent d'Aigouze).

22 494 € sont consacrés à l'entretien des zones d'activités économiques.

Chiffres-clés 2024 : une dynamique confirmée

172 000 € de prêts à taux 0 accordés à 7 entreprises dans le cadre du dispositif Initiative Gard (+ 25 % par rapport à 2023), représentant **26 emplois créés ou maintenus** :
Boucherie Donati, Le Grau du Roi (15 000 €), Le Picardie II, Le Grau du Roi (40 000 €), Tout le Bleu du Ciel Le Grau du Roi (5 000 €), Rôtisserie du Roi Le Grau du Roi (12 000 €), Auto-école du Grau Le Grau du Roi (10 000 €), Hôtel Les jardins du canal Aigues-Mortes (80 000 €), Gol Boating Le Grau du Roi (10 000 €).
11 059 € d'aides versées par Terre de Camargue (+ 41 % par rapport à 2023) à **3 entreprises** dans le cadre des programmes européens LEADER et FEAMPA : SARL rivage du Grau du Roi (4 575 €), Office de tourisme d'Aigues-Mortes (4 484 €) et chambre des métiers de l'artisanat du Gard (2 000 €).

Principales actions 2024

12 000 € attribués : 6 000 € au salon Les nautiques de Port Camargue et 6 000 € au syndicat Vins Sable de Camargue.

La Camargue ambassadrice à Paris

Pour la **7e année** consécutive, Terre de Camargue s'est mobilisée aux côtés de l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue : vignerons, manadiers, producteurs, cuisiniers et offices de tourisme ont porté les couleurs de la Camargue au salon international de l'agriculture (SIA, du 24 février du 03 mars 2024) et lors de la soirée 100 % camargue du 28 février au Rosa Bonheur-sur-Seine.

Le stand du salon, a proposé une vitrine authentique du terroir local avec dégustations de vins AOP Sable de Camargue, riz IGP de Camargue, taureau de Camargue AOP, fleur de sel, brandade, rouille, marinade de poulpe et canelés camarguais.

Pendant toute la durée du salon, les trois offices de tourisme se sont relayés pour informer et orienter les **plus de 600 000 visiteurs** venus découvrir la richesse de notre patrimoine naturel, culturel et gastronomique.

Nouveauté 2024 : 1res rencontres du développement économique

Terre de Camargue a organisé ses premières « rencontres du développement économique » le 31 octobre au centre Thalazur de Port Camargue. Cet événement novateur a réuni entrepreneurs locaux et partenaires institutionnels (État, région Occitanie, département du Gard, chambres consulaires) autour des enjeux économiques du territoire.

La matinée a permis de présenter les dispositifs d'aide disponibles et de partager des témoignages inspirants. Elle s'est clôturée par une table ronde sur le thème : **« Comment diversifier sa stratégie commerciale dans un contexte économique marqué par le tourisme et la transition environnementale ? »**

Le succès rencontré par cette première édition laisse présager une reconduction en **2025**.

04 LE TOURISME

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
L'EMPLOI
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROJET DE TERRITOIRE – Axe 2 – Orientation 2.1

> Une économie et des emplois diversifiés

L'office de tourisme Terre de Camargue à Saint-Laurent d'Aigouze accueille et informe les visiteurs, accompagne les professionnels et mène des actions de promotion du territoire. Entre paysages hors du commun, patrimoine culturel et activités de découverte, le territoire génère une véritable dynamique touristique au plan local.

L'office de tourisme

- 2 180 visiteurs sur 4 mois d'ouverture,
- Moyenne de 545 personnes/mois démontrant l'attractivité constante,
- Ouverture ciblée : 15 juin au 15 septembre + vacances scolaires (zone C).

Innovations 2024

Nouveau cartoguide édition 2024.

Nouveaux supports de découverte :

- 3 carnets de balades crées autour de Saint-Laurent d'Aigouze,
- Nouvelle édition du Cartoguide Terre de Camargue,
- Valorisation de 130 km de sentiers entretenus (5 565 € investis).

Lancement d'un projet de voie cyclable pour relier Aigues-Mortes à la Grande-Motte et à la voie verte de Lunel, en partenariat avec VNF et le Département.

Politique intercommunale du tourisme

Les 3 offices de tourisme ont travaillé ensemble sur un projet de tourisme intercommunal, porté par la Communauté de communes Terre de Camargue, pour faire rayonner le territoire.

> Élaboration d'une stratégie pensée autour de 3 axes

- Axe 1 : structuration de l'offre hivernale,
- Axe 2 : développement d'un tourisme durable,
- Axe 3 : développement d'actions de promotion et de communication ciblées.

Réseau de randonnée

5 565 € consacrés à l'entretien du réseau de 130 km de chemins de randonnée.

Près de 200 personnes ont pratiqué en 2024 le parcours éco-pagayeur, au départ de la base nautique du Vidourle.

Zoom sur...

> Vers un tourisme plus mobile et durable et une reconnaissance régionale prometteuse

La CCTC et ses trois offices de tourisme, lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Offices de tourisme et mobilités » (CRTL Occitanie, ADEME, Atout France) sont engagés dans une démarche innovante de 18 mois (jusqu'à juillet 2025).
L'ambition est de transformer nos offices en véritables relais de la mobilité durable avec le développement d'outils de valorisation des itinéraires « doux », la promotion de solutions de transport écoresponsables et l'accompagnement renforcé des visiteurs, habitants et professionnels.
L'objectif est d'offrir une expérience de visite fluide, pratique et respectueuse de l'environnement, tout en dynamisant les liens intercommunaux.
Résultat attendu : faire de la Terre de Camargue une destination exemplaire où tourisme rime avec transition écologique en Occitanie.

04

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
L'EMPLOI
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 2
Orientation 2.1

> Une économie et des emplois diversifiés

LES PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les deux ports de plaisance intercommunaux, situés à Aigues-Mortes et au Grau du Roi, offrent plus de 300 anneaux. Entre l'accueil des plaisanciers en escale, l'hivernage ou le stationnement à l'année et le développement d'activités nautiques, ces ports jouent un rôle clé dans l'économie locale.

Les infrastructures portuaires proposent de nombreux services : accueil et information touristique, sanitaires, bornes de distribution d'eau potable et d'électricité, station de vidange des eaux grises et noires (Aigues-Mortes), accueil vélo, etc.

Le port de plaisance à Aigues-Mortes

153 places d'amarrage pour accueillir des bateaux de 6,5 à 38 mètres.
30 places pour les plaisanciers en escale.

Le port de plaisance au Grau du Roi

154 places d'amarrage pour accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres.
Pas de place pour les plaisanciers en escale.

Principales actions 2024

Aménagements structurants

• Enrochement de 140 mètres le long du chenal maritime pour prévenir l'érosion et sécuriser les abords du port (30 000 € HT),
• Création de 12 nouvelles places de stationnement nautique à destination des plaisanciers dans une logique de développement maitrisé (100 022 € HT),
• Étude de faisabilité pour un dragage raisonné, assurant la navigabilité tout en protégeant les fonds marins et les écosystèmes (16 791 € HT).

Actions environnementales exemplaires

• Opération citoyenne de nettoyage : 20 m³ de déchets collectés avec 50 bénévoles,
• Sensibilisation aux écogestes (tri des déchets, économie d'eau, choix des produits d'entretien et comportement respectueux) en partenariat avec l'UVPO et le CPIE bassin de Thau,
• Labellisation « Accueil Vélo » avec équipements dédiés (capitainerie Aigues-Mortes).

Dans le cadre de « Canal en fête » (VNF) et du « Joli mois de l'Europe » (PETR Vidourle Camargue), Terre de Camargue a organisé le 25 mai la 1re Fête du port. Une façon de promouvoir sur un mode festif, le tourisme durable, les mobilités douces, le sport, la préservation du patrimoine et le vivre ensemble.

Chiffres-clés 2024

337 places d'amarrage
1 752 bateaux en escale (+ 4,16 %)*
1 923 nuitées (- 12,99 %)*
10 autorisations d'occupation temporaire professionnelles actives
0,7 M €** de dépenses réalisées

0,8 M €** de recettes réelles de fonctionnement dont notamment :

• **72 388 €**** : bateaux de passage
• **478 052 €**** : bateaux en contrat annuel et en hivernage
• **123 747 €**** : contrats de location professionnelle

** par rapport à 2023*

*** Fonctionnement, investissement, personnel compris*

05

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 3
Orientation 3.2

> Une vitrine de la gestion économe des ressources

Terre de Camargue
Action Climat

CLIMAT, AIR, ENERGIE

Le littoral méditerranéen de la Camargue fait face aux défis majeurs du changement climatique : élévation du niveau de la mer, salinisation des sols, épisodes méditerranéens plus intenses, alternant sécheresses prolongées et pluies torrentielles, risques d'inondation et de submersion marine accrus. Dans ce contexte de climat méditerranéen aux caprices naturels déjà marqués, les projections du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) confirment une intensification de ces phénomènes sur notre territoire. La Communauté de communes Terre de Camargue s'engage résolument dans l'adaptation et l'atténuation de ces impacts pour préserver le cadre de vie exceptionnel de ses habitants.

Plan Climat Air Énergie : cap sur un territoire à énergie positive

2024 est l'année de l'aboutissement du travail d'élaboration du plan Climat Air Energie en Terre de Camargue. Après son approbation à l'unanimité par le conseil communautaire le 08 février, la Communauté de communes a officiellement lancé son plan Climat le 20 juin. Le plan Climat Air énergie a été présenté à la presse et à l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et associatif réunis au sein du Domaine royal de Jarras. Au cours de ce 1er comité de suivi, Terre de Camargue a dévoilé son plan d'actions et annoncé les prochains travaux pour relever le défi du changement climatique.
La matinée s'est poursuivie avec une table ronde consacrée à une thématique au cœur de sa stratégie : « Quelles solutions pour développer les énergies renouvelables sur le territoire ? ».

Édition de la synthèse du PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE en Terre de Camargue

Le plan Climat en Terre de Camargue : tous acteurs !

Le PCAET est l'outil opérationnel de coordination de la transition énergétique. L'objectif est d'adapter le territoire aux conséquences locales du dérèglement climatique en réduisant les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, tout en amplifiant la production d'énergies renouvelables.
Concrètement, la stratégie vise à diviser par 2 les consommations d'énergie et à multiplier par 6 la production d'énergies renouvelables pour atteindre un point d'équilibre d'ici 2050.
Au travers de son plan Climat, la collectivité s'est fixée une feuille de route ambitieuse pour relever le défi de l'urgence climatique. 5 axes stratégiques, déclinés en 18 fiches action, structurent le plan Climat :
● Impliquer les populations, les acteurs économiques et les collectivités dans la protection du cadre de vie,
● Développer les mobilités alternatives et les transports collectifs,
● Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique dans les bâtiments,
● Amplifier le développement des énergies renouvelables,
● Préserver l'environnement, maintenir et développer les zones naturelles et agricoles.

De nombreux projets réalisés ou débuté en 2024

- À Aigues-Mortes : lancement du plan local des déplacements, arceaux à vélo, bornes de recharge et désimperméabilisation des cours d'école,
- Au Grau du Roi : navette urbaine, pistes cyclables, rénovation énergétique, colloque climat et études sur le trait de côte,
- À Saint-Laurent d'Aigouze : composteurs collectifs, réaménagement du boulevard Gambetta avec la redirection des eaux de pluie vers les plantations et projets éducatifs éco-citoyens,
- À l'échelle intercommunale : halte vélo, soutien à la rénovation des logements, et rencontres du climat.

Le coup de pouce Logement : premiers résultats en 2024

Le dispositif d'aide à la rénovation énergétique, mis en place en juillet 2023, combiné aux autres aides existantes, permet d'atteindre un taux de prise en charge significatif pour les particuliers engagés dans la rénovation énergétique.
En 2024, un propriétaire à bénéficié du dispositif.

Projets réalisés :
Travaux d'isolation de toitures avec des matériaux biosourcés (ouate de cellulose soufflée),
- Logement situé au Grau du Roi,
- Aide accordée : 320 €,
- Impact sur le financement : 16 % de la facture pris en charge par Terre de Camargue,
- Cumul total d'aides : 40 % sur la totalité des travaux.

Mobilité durable : vers un transport d'intérêt local (TIL)

Un travail collaboratif a été engagé avec la commune du Grau du Roi et la région Occitanie pour développer l'offre de transport collectif sur le territoire.

Avancées en 2024 :
- Rédaction d'une convention de délégation de compétence d'organisation de TIL entre la Région et la Communauté de communes Terre de Camargue,
- Possibilité d'obtenir une subvention régionale pour combler le déficit d'exploitation,
- Travail approfondi sur l'expression des besoins en matière de mobilité collective,
- Élaboration du cahier des charges pour le lancement de la consultation des entreprises prestataires en matière de transport urbain.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du PCAET de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements et du dispositif Petites villes de demain pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Rénov'Occitanie : bilan 2024 Un guichet unique qui monte en puissance

Le partenariat avec le CAUE du Gard dans le cadre du dispositif Rénov'Occitanie a confirmé son utilité en 2024 avec une activité soutenue. L'accompagnement des ménages et des co-propriétés est la force du dispositif. La transformation des conseils en travaux est souvent limitée par les coûts mais les aides de France Rénov' et du Coup de pouce Logement de Terre de Camargue sont là pour inciter à la rénovation énergétique et favoriser un habitat plus confortable et moins énergivore.

Résultats 2024 :
- 92 permanences (contre 57 en 2023),
- 186 actes réalisés (contre 96 en 2023).

Détail des accompagnements :
- Information de 1er niveau (juridique, technique, financière et sociale) : 78,
- Conseils personnalisés : 108

Financement du guichet Rénov' Occitanie

Subvention annuelle de 7 785,29 € en 2024
Evolution du dispositif : à la suite des annonces gouvernementales sur les modifications des aides à la rénovation énergétique des logements, un travail conjoint a été mené avec le service Habitat et l'ANAH sur le futur pacte territorial et les modalités de son animation avec le nouvel Espace conseil France Rénov' qui prendra la suite du guichet unique.

Le saviez-vous ?

Les PCAET sont obligatoires pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Ils constituent un outil de planification qui permet aux collectivités de définir une stratégie locale de lutte contre le changement climatique et d'adaptation.

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 3
Orientation 3.2

> Une vitrine de la gestion économe des ressources

Le rapport 2024 complet sur la gestion des déchets est disponible sur terredecamargue.fr

LA PRÉVENTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

La Communauté de communes Terre de Camargue mène une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins des habitants.

Terre de Camargue exerce la compétence collecte. Elle a confié le ramassage à des entreprises spécialisées et exploite en régie le réseau des déchèteries et la maintenance des bacs.

La compétence traitement (incinération, recyclage, etc.) a été transférée au syndicat mixte « Entre Pic et Étang » qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitement.

Chiffres-clés 2024

25 889 tonnes de déchets tous confondus (porte à porte, apport volontaire, déchèteries, plateforme à végétaux et quai de transfert)
▶ **617 kg/habitant** (moy. nationale : 611 kg / hab.)

10 727 tonnes de déchets ménagers incinérés : **- 2,5 %***
▶ **256 kg/habitant**

2 253 tonnes de déchets recyclables des ménages (emballages, verre et papier) : **+ 3,6 %***
▶ **54 kg/habitant**

29 % de refus de tri
▶ **29,5 %** en 2023

Le dispositif de collecte

La collecte en porte à porte

- **Les déchets ménagers (bac bleu ou gris) :**
10 727 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur OCREAL à Lunel-Viel ▶ **- 2,5 %***

- **Les emballages recyclables (bac et sac jaunes) :**
523 tonnes collectées pour être triées à Trivalo à Lansargues puis orientées vers les filières de recyclage
▶ **+ 3 % par rapport à 2023 et + 70 % par rapport à 2019** (année de mise en place de l'extension des consignes de tri et emballages).

- **La collecte des déchets volumineux des ménages :**
144 tonnes collectées et dirigées vers l'incinérateur (encombrants non recyclables) ou vers Aubord Recyclage (ferraille) ▶ **+ 0,8 %***

La collecte des objets volumineux est organisée uniquement sur rendez-vous au :
0 800 004 227 Service & appel gratuits

- **Le verre et le carton pour les professionnels :**
575 tonnes collectées et dirigées vers Trivalo (carton) et OI à Vergèze (verre).
▶ + 11 %* pour le verre, - 2 %* pour le carton

Le bac bleu des ordures ménagères est progressivement remplacé par un bac gris (cuve et couvercle) afin de se mettre en conformité avec le code couleur national.

** par rapport à 2023*

La collecte en apport volontaire

Terre de Camargue poursuit la densification de son parc de colonnes pour offrir un vrai service de proximité aux habitants.

• 237 points tri, dont 21 enterrés, maillent le territoire communautaire, soit un point tri pour 177 habitants.

La plupart des points tri sont équipés de trois colonnes pour collecter :

- Les emballages recyclables :
377 tonnes collectées ▶ **+ 10 %***

- Le papier :
192 tonnes collectées ▶ **- 7 %***

- Le verre :
1 160 tonnes collectées ▶ **+ 4 %***

• 20 colonnes de collecte des textiles sont implantées sur le territoire. Elles ont permis de détourner 85,6 tonnes de textiles et articles de maroquinerie ▶ **+ 21 %***

Les 3 déchèteries et 2 points propres

Avec 5 installations sur le territoire, le réseau des déchèteries offre un vrai service de proximité, pour les particuliers et les professionnels :

• + 7 %* de tonnages collectés

• 3 384 tonnes de gravats collectées pour être recyclées : **+ 12 %**

• 931 tonnes de mobilier collectées : + 13 %*

• 94,6 % des déchets valorisés par le recyclage des matériaux (53 %), la production d'énergie (21 %) ou le compostage (21 %).

*La quantité de déchets produits sur le territoire communautaire est relativement importante, il atteint 617 kg par habitant et par an alors qu'il est de 611 kg / hab. / an au niveau du territoire national. Pour faire face à cette importante production de déchets, la CCTC a commencé l'élaboration d'un PLPD** qui devra permettre, grâce à la mise en place d'actions ciblées, de faire diminuer la quantité de déchets générés sur son territoire.*

La plateforme de compostage

Située à l'Espiguette au Grau du Roi, la plateforme de compostage collecte et traite les déchets végétaux des usagers professionnels et une partie de ceux issus des déchèteries. Au terme d'un processus de compostage de 6 à 8 mois, ces déchets sont ensuite valorisés localement sous forme de fertilisant agricole.

• 2 621 tonnes de déchets végétaux traités
▶ **+ 2 %***

+ 47 % d'emballages collectés par rapport à 2019, grâce à la mise en place de l'extension des consignes de tri.

COMPOSTER C'EST "ÉLÉMEN'TERRE"

Depuis le 1er janvier 2024, le tri des biodéchets doit être possible pour tous les ménages. Soucieuse d'impulser une vraie dynamique sur le territoire, Terre de Camargue a lancé en septembre une campagne de communication sur le compostage avec l'édition d'un dépliant « Composter c'est élémen'terre ».

Les objectifs :
• expliquer ce qu'est un biodéchet,
• rappeler les bénéfices environnementaux et économiques du compostage,
• proposer les différentes solutions que Terre de Camargue met gratuitement à disposition des usagers,
• donner des conseils pour un compostage réussi et répondre aux a priori négatifs.

La Communauté de communes fournit gratuitement les équipements (composteur, bioseau, panneau d'information et guide pratique). Elle conseille et accompagne pas à pas les usagers dans leur démarche.

En 2024 :
• 751 composteurs individuels et lombri-composteurs ont été distribués,
• 8 aires de compostage partagées ont été installées.

** plan local de prévention des déchets*

* par rapport à 2023*

Les actions de sensibilisation

Pour faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, Terre de Camargue accompagne les habitants au travers de visites, d'animations, de supports d'information et de stands.

Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

Des ateliers et des actions sur le tri et la réduction des déchets sont régulièrement organisés en partenariat avec des acteurs institutionnels et associatifs :

• Au Grau du Roi : « C'est du propre », Connexion nature, fête de la science, nettoyage des plages, Imagi'Mômes, World Clean Up Day avec l'Institut marin du Seaquarium, etc.

• À Aigues-Mortes : nettoyage de la nature avec le centre social communal

• À Saint-Laurent d'Aigouze : participation à « Nettoyons la nature sur les berges du Vidourle ».

Et sur les 3 communes : participation à l'opération « Tous au compost », du 28 mars au 13 avril et à la « Semaine européenne de la réduction des déchets », du 16 au 24 novembre.

Le budget

La collecte et le traitement des déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale, la vente des matériaux recyclables et diverses subventions.

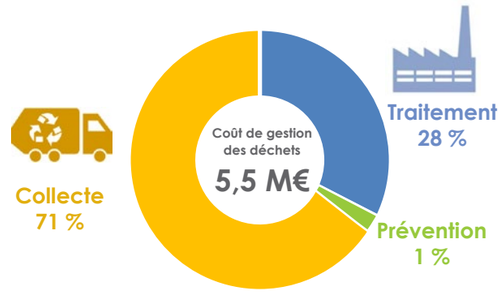

Chiffres-clés 2024

5,5 M €* de coût de gestion des déchets

5,6 M € de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée par les habitants

9 % c'est le taux de la TEOM sur tout le territoire communautaire. Comparé aux territoires voisins, ce taux fait partie des plus bas.

1 M € de redevance versé par les professionnels

0,4 M € de recettes (ventes de matériaux recyclables, participation éco-organismes, etc.)

* *Fonctionnement, investissement, personnel compris*

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 3
Orientation 3.1

> Un laboratoire des risques hydrauliques

LA GESTION DE L'EAU

Entre mer Méditerranée, marais, étangs et cours d'eau, l'eau façonne nos paysages. C'est autour de la gestion de l'eau qu'a été fondée notre intercommunalité il y a plus de 70 ans. Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre au milieu naturel une eau épurée, préserver les milieux aquatiques, prévenir les inondations... les enjeux sont de taille !

Terre de Camargue est chargée de construire, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement, eaux pluviales urbaines et eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

La gestion au quotidien des services d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à Suez dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes fixe les grandes orientations de ces deux services et garde la maîtrise des investissements.

Depuis 2018, Terre de Camargue est aussi chargée de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), une mission forte d'enjeux pour notre territoire très exposé.

Chiffres-clés 2024

13,7 M € * de dépenses pour la gestion de l'eau,

34 % du budget de Terre de Camargue,

3,98 € TTC /m³, c'est le prix global de l'eau (eau potable + assainissement) pour une consommation de 120 m³.

L'alimentation en eau potable

La resssource en eau provient pour moitié :

- du Rhône : Terre de Camargue achète l'eau potable à Bas-Rhône-Languedoc,
- de la nappe phréatique de la Vistrenque : Terre de Camargue est propriétaire et gère le captage d'eau des Baïsses à Aimargues.

Le transport et le stockage de l'eau :

- 218,1 km de réseau de canalisations,
- 3 châteaux d'eau et 2 bâches,
- 92 analyses microbiologiques (98 % conformes) et 99 analyses physico-chimiques (100 % conformes) pour contrôler la qualité de l'eau.

La consommation d'eau potable :

- 30 206 abonnés,
- 2,35 millions de m³ d'eau consommés,
- 85,7 % de rendement du réseau (amélioration du rendement du réseau : +1,6 %**).

La défense incendie :

- 396 poteaux incendie.

Le budget et le prix de l'eau :

- 5,8 millions d'€ de dépenses réalisées dont 1,9 M€ d'investissement,
- 1,9 M€ de recettes de vente d'eau,
- 2,14 € TTC le m³ d'eau potable pour une consommation de 120 m³.

*** Par rapport à 2023*

** Fonctionnement, investissement, personnel compris*

L'assainissement collectif des eaux usées

La collecte des eaux usées

- 29 376 abonnés au réseau d'assainissement des eaux usées,
- 159,6 km de réseau de canalisations,
- 72 postes de refoulement.

Le traitement des eaux usées

- 1 station d'épuration intercommunale au Grau du Roi : traitement biologique complété d'un lagunage de 27 ha. 100 000 équivalents habitants.
- 98 % : taux d'épuration de matières organiques en sortie de station avant traitement tertiaire par lagunage,
- 2,47 millions de m³ d'eau épurés,
- 652 tonnes de boue d'épuration, valorisées intégralement comme compost.

Le budget et le prix de l'assainissement

- 5,4 M€ de dépenses réalisées dont 5,3 M€ d'investissement,
- 1,6 M€ de recettes de facturation,
- 1,84 € TTC le m³ d'eau assaini pour une consommation de 120 m³.

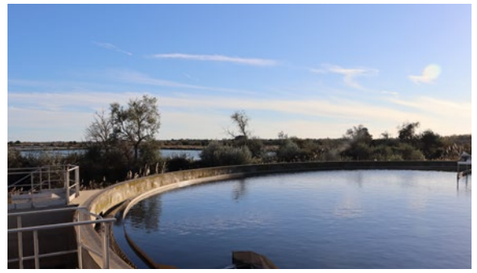

L'assainissement non collectif des eaux usées

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, Terre de Camargue a mis en place en 2009 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

Les missions du SPANC

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation,
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées,
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations.

Le contrôle des installations

- 621 installations d'assainissement non collectif,
- 82 diagnostics réalisés en 2024,
- 48 % des installations sont conformes, 41 % ne le sont pas, dont 11 % qui présentent un danger pour la santé.

Le budget : 34 289 € de dépenses réalisées (fonctionnement) et 58 068 de recettes de facturation.

La distribution d'eau brute

Service de distribution d'eau brute d'arrosage en provenance de la société Bas-Rhône-Languedoc. L'eau est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert les espaces verts de Port Camargue pour l'essentiel.

- 7,5 km de réseau de canalisations,
- 55 branchements,
- 197 605 m³ d'eau brute consommés,
- 197 864 € de recettes de facturation,
- 13 interventions techniques.

Le budget : 192 190 € de dépenses réalisées et 207 887 € de recettes de facturation dont 59 335 € d'investissement.

La gestion des eaux pluviales

Collecte et évacuation des eaux pluviales en milieu urbain au travers d'un réseau séparatif, distinct de celui des eaux usées.

- 92,9 km de réseau d'eaux pluviales,
- 18 postes de relèvement,
- 93 km de canalisation curés.

Le budget : 945 588 € de dépenses réalisées dont 598 139 € d'investissement.

La GEMAPI

Compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) répond au besoin de mieux prendre en compte la sécurité des personnes et des biens ainsi que la protection de l'environnement dans les politiques d'aménagement du territoire.

Cette nouvelle compétence a été transférée sans moyens financiers supplémentaires mais avec la possibilité d'instaurer une taxe plafonnée à 40 € par habitant. Terre de Camargue perçoit cette taxe depuis 2021. En 2024, la charge financière pour la Communauté de communes s'élève à 639 644 €. Pour agir à une échelle plus large, avec les compétences requises, Terre de Camargue a fait le choix de transférer ou déléguer la compétence GEMAPI aux syndicats mixtes gestionnaires des bassins versants : le SYMADREM, l'EPTB du Vidourle, l'EPTB du Vistre-Vistrenque (volet GEMA uniquement).

Les missions

- Aménager les bassins hydrographiques
- Aménager et entretenir les cours d'eau, plans d'eau
- Défendre le territoire contre les inondations et la mer
- Protéger et restaurer les milieux aquatiques.

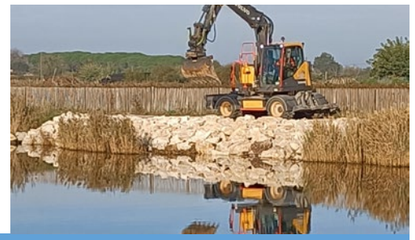

Principales actions 2024

Focus sur les principaux chantiers

- **Aigues-Mortes :** création de réseaux d'eau potable chemin de Corbières (1,4 km) et chemin de Vireventre (1 km de réseau et 5 branchements),
- **Aigues-Mortes, rue Émile Jamais :** renouvellement des réseaux d'eau potable (192 ml), d'eaux usées (187 ml) et création d'un réseau d'eaux pluviales (162 ml),
- **Saint-Laurent d'Aigouze :** renouvellement des réseaux Bd Alexandra David Néel,
- **Le Grau du Roi, rue des Arènes :** renouvellement de 300 ml de canalisation,
- **Le Grau du Roi :** nouveau réseau d'eaux usées structurant (soit 1 762 ml posés) ; opération subventionnée par l'Agence de l'eau et le département du Gard,
- **Le Grau du Roi, opération Simone Veil :** renouvellement de 300 ml de canalisations d'eaux usées, de 250 ml de canalisation d'eaux pluviales, de 330 ml de canalisations d'eau potable.

Démarrage de chantiers

- **Grau du Roi , avenue du Palais de la mer :** phase 1 sur la commune du renouvellement de la conduite d'eau potable,
- **Saint Laurent d'Aigouze, boulevard Gambetta :** renouvellement des réseaux d'eau potable d'eaux usées et d'eaux pluviales,
- **Entre Aigues-Mortes et le Grau du Roi (ViaRhôna) :** renouvellement de la conduite d'eaux usées dites « Transfert ».

Gestion patrimoniale des réseaux et des équipements

Terre de Camargue a lancé l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux à réaliser sur l'ensemble du territoire en se basant sur une analyse multicritère des ouvrages (date, vétusté, type de matériau, contraintes de sol, de circulation et d'exploitation, etc.) afin de prioriser les actions à mener. Objectifs : proposer un service performant et de qualité, réaliser des économies à l'avenir et préserver la ressource en eau.

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 1
Orientation 1.2

> Une solidarité renforcée

LA CULTURE

Terre de Camargue fait rayonner la culture sur son territoire grâce à un réseau moderne de trois médiathèques situées à Aigues-Mortes, au Grau du Roi et à Saint-Laurent d'Aigouze. Entre tradition et innovation, ces équipements culturels conjuguent collections physiques et ressources numériques pour répondre aux besoins diversifiés de tous les publics.

L'agenda culturel 2024

Les médiathèques proposent un programme d'animations culturelles pour tous les publics, privilégiant les partenariats avec les associations locales et les acteurs socio-culturels du territoire.
L'agenda de janvier à juin nous a emmenés à « Mus'Artsdez en médiathèques », tandis que celui de septembre à décembre nous a plongés dans « Le tourbillon des éléments », tout un programme !
Une programmation diversifiée qui fait la part belle aux rencontres d'auteurs, ateliers d'écriture, spectacles, expositions, sans oublier les publics spécifiques avec « Le temps des bébés », les « Cafés des parents » ou encore les ateliers seniors.
Ces initiatives témoignent de l'engagement des médiathèques en faveur de l'inclusion sociale et de l'accès à la culture pour tous.

L'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge

- **5** albums offerts « Mon livre de naissance »,
- **20** séances « Racontines » (0-3 ans),
- **10** ateliers d'éveil musical (0 à 3 ans),
- **36 «** Mes rendez-vous contes ! » (à partir de 5 ans),
- **3** ateliers découverte « À la manière de... » (dès 5 ans),
- **1** semaine dédiée à la petite enfance

« Le temps des bébés » : exposition interactive, conférence, atelier créatif, spectacles,

- **1** journée Noël : spectacle, contes, ateliers,
- **9** spectacles professionnels jeune public,
- **7** ateliers créa'clic,
- **1** animation dans le cadre de la fête de la science.

Des actions culturelles pour tous

- **5** moments contes avec « La ronde des mots »,
- **1** sortie de résidence : un territoire, des résistances en partenariat avec le tiers lieu Édith & Pollux,
- **1** soirée contes à bord de la Valentine,
- Accueils de classes dans les médiathèques pour des séances de lecture et de prêts d'ouvrages,
- **5** représentations théâtrales par des compagnies locales,
- **10** expositions photos avec Regards d'Aigues-Mortes,
- **1** semaine dédiée à la « Journée internationale des droits des femmes » : rencontre-débat, conférences, café des parents, atelier d'écriture,
- **5** conférences,
- **1** soirée jeux de sociétés,
- **40** chroniques littéraires avec la radio Delta-FM,
- **1** après-midi bibliothèque hors les murs,
- **2** ateliers découverte du portail des médiathèques,
- **2** ateliers découverte des resspurces numériques,
- **10** projections concert en partenariat avec la Philarmonie de Paris.

Un accompagnement à la parentalité

- **9** cafés des parents,
- **1** fonds dédié à la parentalité.

Des ateliers pour les séniors

- **45** ateliers remue-méninges,
- **18** ateliers de bien-être, sophrologie et musicothérapie.

Un soutien à la création littéraire et à sa diffusion

- **3 «** Nuits de la lecture »,
- **10** rencontres d'auteurs avec l'association Les Avocats du Diable,
- **30** ateliers d'écriture,
- **1** concours d'écriture « Il se leva et parcourut du regard toute la longueur de la plage » Le Jardin d'Eden Ernest-Hemingway,
- **40** chroniques littéraires avec la radio Delta FM,
- **4** ateliers d'improvisation,
- **1** comité des lecteurs animé par La Chartreuse,
- **10** club lecteurs « Des bulles et des mots ».

Chiffres-clés 2024

3 570 adhérents en médiathèques, (46 classes inscrites) dont 3 092 résidents sur le territoire, soit **14,87 %** de la population.

- *0-14 ans : 23,3 %*
- *15-59 ans : 36,17 %*
- *+ de 60 ans : 37,03 %*
- *Non renseigné : 3,5 %*

20 bénéficiaires du portage à domicile (+2*)

50 000 supports et près de **2 578 nouveautés**
77 956 documents prêtés

852 990 € alloués à la culture, hors construction de la médiathèque Ernest-Hemingway (fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises).

Les temps forts 2024

L'ouverture de la médiathèque Ernest Hemingway du Grau du Roi

L'événement majeur de l'année 2024 restera sans conteste l'ouverture de la nouvelle médiathèque du Grau du Roi, baptisée Ernest-Hemingway. Le 23 novembre, la journée d'inauguration a connu un succès retentissant avec 1 500 visiteurs venus découvrir ce nouvel équipement culturel jusqu'à 20h. Animations variées, expositions, jeux, danses en partenariat avec les associations locales et concert du groupe Hedena ont rythmé cette journée festive.

Trois jours plus tard, le 26 novembre, les portes se sont officiellement ouvertes au public. L'architecture singulière du bâtiment, avec son toit en forme de vague et ses références à l'univers maritime, reflète parfaitement l'esprit méditerranéen des lieux. À l'intérieur, les usagers découvrent différents espaces ou collections spécifiques : une salle entièrement dédiée aux jeux de société, un fonds spécialisé sur la mer et la navigation, ainsi qu'une collection originale de vinyles.

« Un livre à la plage », saison 4

Pour la 4è année consécutive, la médiathèque de plage s'est installée au Boucanet, accueillant 2 866 lecteurs et participants aux animations estivales. Au programme : lectures au grand air, ateliers créatifs et découverte des paysages, de la faune et de la flore des milieux marins. Une initiative qui confirme la volonté du réseau de porter la culture au plus près des habitants, même en vacances.

Le temps des bébés, 3è édition

La semaine dédiée à la petite enfance a une nouvelle fois rencontré son public sur l'ensemble du territoire. Exposition interactive, spectacles adaptés aux tout-petits, café des parents et sessions de formation pour les professionnels : cette troisième édition a confirmé l'importance de l'éveil artistique et culturel dans le développement des plus jeunes.

Les « Nuits de la lecture » 2024

Fidèles au rendez-vous national, les médiathèques ont décliné le thème du «corps» avec créativité. Rencontre avec l'auteure Sophie Taam, bal littéraire mêlant écriture en direct et danse, ateliers créatifs intergénérationnels sur le corps humain, animations ludiques associant jeux et exercices physiques : autant d'initiatives qui ont fait de cette édition un moment de partage et de découverte original.

** par rapport à 2023*

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 1
Orientation 1.2

> Une solidarité renforcée

LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque jour, Terre de Camargue met les petits plats dans les grands pour ses 1 150 convives : restaurants scolaires, centres de loisirs, portage de repas à domicile par les CCAS. Équilibre et variété des menus, produits locaux, recettes cuisinées «maison», hygiène stricte, lutte anti-gaspi... sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

Confectionnés par la cuisine centrale, située à Aigues-Mortes, les repas sont livrés en liaison froide : les plats sont préparés la veille, refroidis et livrés le lendemain dans des véhicules réfrigérés pour être remis en température sur les lieux de consommation.

Les menus sont composés par une diététicienne selon les recommandations du plan national Nutrition Santé qui vise à améliorer la santé publique. Les produits locaux (circuits courts), les produits labellisés et ceux issus de l'agriculture biologique sont privilégiés.

Au sein des 7 restaurants scolaires, le rôle du personnel de service, chargé de réchauffer, dresser les plats, servir, mettre en place et nettoyer les locaux, est essentiel pour faire du repas un vrai moment de détente, de plaisir et de découverte pour les enfants.

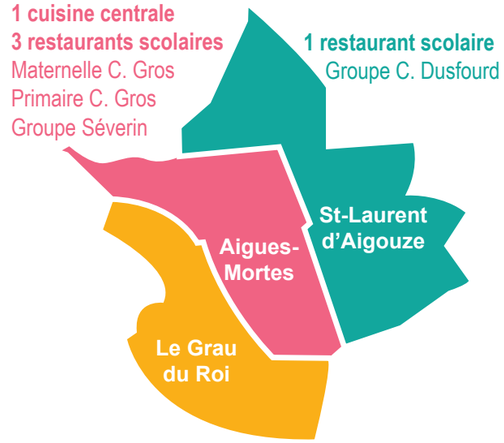

3 restaurants scolaires
Maternelle Deleuze
Maternelle Tabarly
Primaire André Quet *(Le Repausset Levant)*

Chiffres-clés 2024

1 cuisine centrale : 14 agents

7 restaurants scolaires : 39 agents

74 % des écoliers inscrits (1 030 enfants)

565 640 € d'achats de denrées alimentaires

80 % des plats cuisinés « maison »

** par rapport à 2023*

Les repas distribués par type de public

	Scolaires	Portage à domicile	ALSH	Adultes payants	TOTAL
2022	141 434	48 975	11 099	2785	204 293
2023	141 671	46 137	15 021	2 915	205 744
2024	**137 110**	**47 456**	**18 401**	**2 621**	**205 588**
Évolution 2024	- 3,22 %	2,86 %	22,5 %	- 10,09 %	

+ 0,71%
repas réalisés

+ 35 %
repas pour les centres de loisirs (ALSH)

- 5,8 %
repas pour le portage à domicile

Le choix des produits en % des achats

PRODUITS FRANÇAIS

2024	81,24%
2023	80,78%
2022	76,7%

PRODUITS LABELLISÉS (objectif Egalim : 50%)

2024	43,68%
2023	42,45%
2022	48,4%

PRODUITS LOCAUX

2024	22,62%
2023	19,17%
2022	15,6%

PRODUITS BIO (objectif : 20%)

2024	27,96%
2023	26,53%
2022	24,2%

Principale action 2024

Transition vers des contenants durables

Dans le cadre de la loi ÉGALIM qui interdit les contenants alimentaires en plastique au 1er janvier 2025, Terre de Camargue a mené une réflexion approfondie sur l'évolution de ses pratiques. Après de nombreux tests fin 2024, une nouvelle organisation pour le conditionnement des repas a été mise en place avec des contenants de qualité différente, en vue d'aller en 2025 vers des barquettes en cellulose 100 % compostables, origine France dans toutes les écoles.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Depuis 2014, la restauration collective mène des actions pour réduire le gaspillage. Des pesées globales sur les restes d'assiettes sont effectuées plusieurs fois par mois.

Résultats 2024

- Maternelles : 72,2 grammes/enfant (norme ADEME : 110g)
- Primaires : 77,7 grammes/enfant (norme ADEME : 110g)

Belle progression constatée pour les maternelles, mais la catégorie primaire reste plus difficile, malgré les efforts.

** en 2022 les critères de labélisation ont changé*

Menus à thème 2024

- Été ALSH Grau du Roi : menu mexicain, menu jeux olympiques, menu « vie de Graulen »,
- Fêtes votives (septembre-octobre) : menu 100 % territoire avec gardianne de taureau local, riz de Camargue et fougasse d'Aigues-Mortes,
- Semaine du goût (octobre) : les fromages de France - dégustation « à volonté » de fromages des 4 coins de la France présentés sur plateaux, à la coupe,
- Graulinades (avril) : escargots de mer de la coopérative (SOCOMAP) du Grau du Roi.

SATISFACTION DU PORTAGE À DOMICILE
(enquête réalisée en mai auprès de 196 usagers)

Qualité des repas

- Très satisfaisante + Satisfaisante : 87 % des usagers
- Moyenne : 11 % des usagers
- Insatisfaisante : moins de 1 % des usagers

86 % des usagers jugent les repas suffisamment variés
88 % des usagers trouvent les repas copieux
85 % des usagers recommanderaient les repas à leur entourage

PROJET DE TERRITOIRE
Axe 1
Orientation 1.2

> Une solidarité renforcée

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Terre de Camargue encourage la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives. Elle facilite notamment la pratique des sports d'eau en direction des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire : natation, voile, kayak, aviron...

Chiffres-clés 2024

2,25 M € consacrés aux équipements sportifs
(fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

944 830 € alloués à la pratique des sports d'eau pour les jeunes : kayak, aviron, voile, natation

1 500 écoliers et collégiens bénéficiaires

La base nautique du Vidourle

Sur la base nautique du Vidourle, au Grau du Roi, Terre de Camargue organise des séances de kayak et d'aviron pour les écoles primaires (CM1 et CM2) et les collèges, dans le cadre d'une convention avec le club d'aviron Terre de Camargue et le Kayak club Terre de Camargue.

402 enfants
(CM1, CM2 et collèges)
57 séances

53 952 € de dépenses réalisées
(hors personnel)
dont **32 805 €** d'investissement

** par rapport à 2023*

L'école de voile

Bénéficiant d'un territoire ouvert sur la mer, Terre de Camargue organise chaque année des séances de voile pour les écoliers de CE2 et CM1.

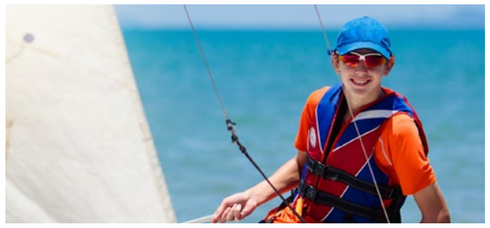

40 séances de voile

221 élèves, 10 classes

74 531 € de dépenses réalisées en fonctionnement

La piscine Aqua Camargue

D'une superficie de 2 200 m², la piscine intercommunale Aqua Camargue conjugue sport, détente et bien-être pour répondre aux attentes de tous les publics. L'équipement dispose d'un espace piscine avec trois bassins (sportif, ludique et pataugeoire) et d'un espace détente (sauna, hammam, spa et solarium). Des bébés nageurs aux sportifs confirmés, en passant par les familles et les seniors, chacun trouve une activité adaptée : natation, aquagym, aquabike, cours collectifs, etc. Aqua Camargue a de quoi satisfaire tous les publics.

Chiffres-clés 2024

73 800 entrées ▶ **+ 6,28 %** par rapport à 2023 (hors scolaires et associations)
854 432 € de dépenses réalisées dont **5 280 €** d'investissement (hors personnel)
344 315 € de recettes de ventes ▶ **+ 16,54 %** par rapport à 2023

Principales actions 2024

Aquaciné 2024

2è édition de l'événement Aquaciné avec 100 entrées réparties sur 2 projections («Encanto» de Disney et «Top Gun : Maverick»). Cette animation familiale continue de séduire le public en proposant une expérience originale alliant cinéma et détente aquatique.

Consolidation de la section « bébés nageurs »

Lancée en 2023, cette activité confirme son succès avec une progression de 22,4% du nombre de passages. Chaque samedi matin, les enfants à partir de 8 mois bénéficient de ces séances qui participent à l'éveil sensoriel et moteur, tout en familiarisant l'enfant avec le milieu aquatique.

Accueil et solidarité territoriale

La piscine accueille des club locaux chaque semaine pour leurs entraînements sportifs : les pompiers de Terre de Camargue, la société nationale de sauvetage en mer (SNSM), le Kayak club Terre de Camargue et le club de plongée du Grau du Roi « Thétys » ainsi que 3 clubs de Lunel en attendant la construction de la nouvelle piscine intercommunale du Pays de Lunel.

École de natation

L'école de natation maintient sa fréquentation avec 132 adhérents en 2024, contre 133 en 2023, témoignant de la stabilité de cette activité phare.

Fréquentations des activités

- Espace détente : 7 718 entrées (+13 %*)
- Cours Aquagym : 9 142 passages (+ 7,06 %*)
- Cours Aquabike : 1 894 passages (+ 26 %)
- Cours Aquatraining : 672 passages (+ 7,52 %)
- Natation enfants : 2 638 passages (- 12,5 %*)
- Natation adultes/ados : 892 passages (- 20,92 %*)
- Bébés nageurs : 891 passages (+ 22,39 %)
- Scolaires : 9 580 écoliers et 1 556 collégiens

** par rapport à 2023*

Des performances énergétiques inédites :

- - 17 %* sur la consommation de gaz,
- - 20 %* sur la consommation d'électricité.

La transformation des douches vieillissantes en douches modernes avec limitateur de débit à 6 litres/minute a permis de faire chuter la consommation d'eau chaude sanitaire de 307 m³ en 2023 à 195 m³ en 2024.

Les stades et halles des sports

Terre de Camargue gère les équipements sportifs d'intérêt communautaire :

• Le complexe sportif du Bourgidou à Aigues-Mortes : le stade Maurice Fontaine avec tribunes et vestiaires, 1 terrain de foot annexe, 1 terrain d'entraînement, 2 plateaux omnisports, piste d'athlétisme, aire de saut.
• La salle Camargue multisports à Aigues-Mortes : gymnase avec gradins (volley-ball, basket-ball, hand-ball, badminton), mur d'escalade, dojo de 322 m², vestiaires.
• Le stade Michel Mézy au Grau du Roi : 2 terrains de foot gazonnés, vestiaires, tribunes.
• La halle des sports de Saint-Laurent d'Aigouze : gymnase, salle de danse, vestiaires.

259 290 € de dépenses réalisées (hors personnel)
dont **18 309,04 €** d'investissement

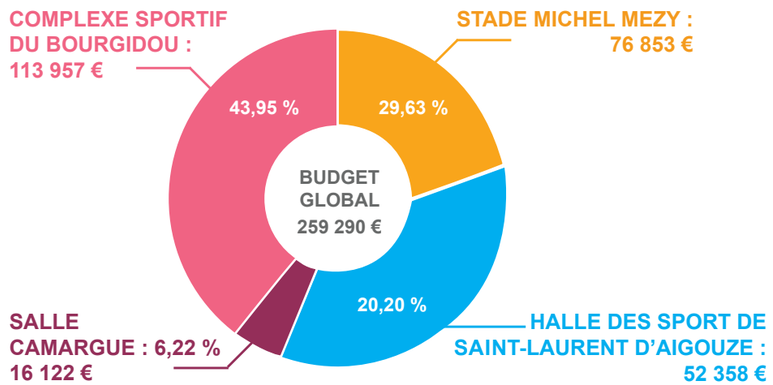

Mise à disposition gratuite des équipements sportifs communautaires aux communes pour leurs associations :

• 4 conventions pour la piscine Aqua Camargue,
• 56 conventions occasionnelles et 5 conventions annuelles pour les autres équipements sportifs (stades, salle Camargue, base nautique).

52 500 € de subventions attribuées en 2024 aux associations :

• Foot Terre de Camargue : 18 000 €
• Littoral Basket Camargue : 3 000 €
• Aviron club Terre de Camargue : 15 000 €
• Kayak Club Terre de Camargue : 12 000 €
• Handball Terre de Camargue : 1 500 €

NOS PARTENAIRES

Un projet a plus de chance d'aboutir s'il recueille l'adhésion du plus grand nombre et s'il s'appuie sur le partenariat. Les actions et projets présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit d'une coopération étroite avec nos partenaires

Communauté de communes Terre de Camargue

13 rue du Port - 30220 AIGUES-MORTES

04 66 73 91 20 - accueil@terredecamargue.fr

@CCTerredecamargue

Communauté de communes Terre de CAMARGUE

www.terredecamargue.fr